

## Projet Wanklyn

Je suis un résident de Lasalle depuis près de 50 ans et je siège actuellement comme bénévole sur le comité consultatif d'urbanisme de Lasalle. J'ai voté oui au CCU pour le projet Wanklyn parce que c'est un beau développement d'un grand terrain vacant au cœur de notre arrondissement. Il prévoit 119 logements communautaires, 230 unités admissibles à accès condos et 437 logements en location ou copropriété ou pour aînés. Plus de la moitié des logements devraient être de 2 ou 3 chambres, donc intéressants pour les familles. C'est un élément important si l'on veut contrer l'exode des familles hors de l'île. Il y aura, point important, 727 espaces de stationnement en sous-sol.

Ce projet revitalisera un ancien secteur industriel et amènera plusieurs résidents à distance de marche du projet de déménagement de la gare de Lasalle. Avec ce train vous êtes au centre ville en moins de 20 minutes. Les bâtiments en hauteur sont éloignés des propriétaires résidents actuels. Certains occupants des logements du projet Wanklyn auront une belle vue sur le Mont-Royal et d'autres une vue sur le lac St-Louis avec en prime de beaux couchers de soleil. A un coin de rue du projet (Jean-Milot, Lafleur, Clément,) ils trouveront une variété de commerces.

La densité du projet est cependant très forte. Il y aurait peut être moyen de réduire le nombre de logements pour permettre que les bâtisses soit moins proches les unes des autres.

Le plan métropolitain d'aménagement et de développement adopté pour Montréal empêche le dézonage de terres agricoles pour plusieurs années à venir. Cela signifie qu'il faudra densifier ailleurs. Lasalle est sur l'île de Montréal et si l'on tient compte de la valeur marchande des terrains, il est certain qu'il faudra construire plus haut que deux étages. En densifiant en hauteur les services servent pour plus de logements et cela pourra éviter que nos taxes augmentent trop.

Charles Cadieux